

Tunisie : le torchon brule entre les pharmaciens et la CNAM

Abderrahim DERRAJI - 2018-10-18 16:51:41 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une [lettre d'information adressée aux pharmaciens](#), le Bureau du Syndicat des pharmaciens d'Officine de Tunisie (SPOT) informe les officinaux qu'il a entrepris des démarches pour dénoncer la convention sectorielle avec la Caisse nationale d'assurances maladies (CNAM) et éviter sa reconduction sous sa forme actuelle pour une période de six ans. Le bureau du SPOT informe également ses adhérents qu'il a tenu une série de réunions avec les responsables de cette caisse. Ces derniers s'obstinent à faire passer le délai de paiement de 14 à 90 jours sans aucune proposition à même de mettre fin aux retards de paiement et aux rejets. La mise en place d'une carte Vitale permettant de faciliter les démarches administratives aux pharmaciens, n'est pas non plus à l'ordre du jour. En l'absence d'une réforme réelle des caisses sociales et eu égard à la situation financière catastrophique de la CNAM qui, selon le communiqué du SPOT, n'a jamais respecté ses engagements, le bureau national du SPOT a décidé de rejeter la proposition de la CNAM et de refuser la reconduction de la convention sectorielle des pharmaciens d'Officine qui deviendra caduque le 20 octobre 2018.